

Date d'émission 27-09-2018

Date de révision 27-09-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Rock Drill Oil ISO 32

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit Rock Drill ISO 32

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant.
Utilisations contre-indiquées Tous les autres usages

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Chemtec (Within US) 1-800-424-9300 Chemtec (International) 1-703-527-3887

Téléphone de l'entreprise 1-Numéro de téléphone à composer

Chemtec (Within US) 1-800-424-9300 Chemtec (International) 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce matériau n'est pas dangereux selon les critères de la norme de communication de danger fédérale OSHA 29CFR 1910.1200.

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

| | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Aspect Liquide ambré | État physique Liquide visqueux | Odeur Odeur de pétrole douce |
|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|

HNOC (danger non classé autrement)

Autres renseignements

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom courant Fluide lubrifiant à base de pétrole.
Famille chimique Mélange d'hydrocarbures pétroliers.

| Nom chimique | CAS-No | Weight % | Secret commercial |
|------------------------------------------------------|------------|----------|-------------------|
| Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic | 64742-54-7 | 50-97 | * |

| | | | |
|--------------------------------------------|------------|------|---|
| Residual Oils (petroleum), solvant-dewaxed | 64742-62-7 | 0-47 | * |
|--------------------------------------------|------------|------|---|

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

| | |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils généraux | Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières. |
| Contact avec les yeux | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste. |
| Contact avec la peau | Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver la peau à l'eau et au savon. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Carbon dioxide (CO₂). Produit chimique. Mousse. L'eau peut être utilisée pour garder les matériaux environnants au frais.

Grands feux Contacter le personnel d'urgence.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Matière combustible.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Carbon dioxide (CO₂).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Produits incompatibles Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7 | TWA: 5 mg/m ³ | TWA: 5 mg/m ³ | IDLH: 2500 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches. Douches oculaires. Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Eye/face Protection Lunettes de sécurité. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps Vêtement à manches longues. Gants de protection.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|----------------------|------------------|--------------|------------------------|
| État physique | Liquide visqueux | | |
| Aspect | Liquide ambré | Odeur | Odeur de pétrole douce |
| Couleur | ambre | | |

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| | | Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |
| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> | |
| pH | Aucun renseignement disponible | | |
| Melting point/freezing point | Aucun renseignement disponible | | |
| Boiling Point/Range | Aucun renseignement disponible | | |
| Point d'éclair | > 93.3 °C / > 200 °F | (sur la base des composants) | |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucun renseignement disponible | | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | | |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible | | |
| Densité de vapeur | Aucun renseignement disponible | | |
| Densité | 0.86-0.88 | | |
| Solubilité dans l'eau | Aucun renseignement disponible | | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucun renseignement disponible | | |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible | | |
| Température d'auto-inflammation | | | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | | |
| Viscosité cinématique | 29-240 @40C cST | | |
| Viscosité dynamique | Aucun renseignement disponible | | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible | | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible | | |

Autres renseignements

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| VOC Content | Aucun renseignement disponible |
| Densité | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Renseignements sur le produit Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Waste Disposal Method L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|----------------------------|
| TSCA | N'est pas conforme à (aux) |
| LIS/LES | N'est pas conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | N'est pas conforme à (aux) |
| ENCS | N'est pas conforme à (aux) |
| IECSC | N'est pas conforme à (aux) |
| KECL | N'est pas conforme à (aux) |
| PICCS | N'est pas conforme à (aux) |
| AICS | N'est pas conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

U.S. Federal Regulations

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Non |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |

Risque de décompression soudaine Non
Danger de réaction Non

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

U.S. State Regulations**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|--------------------------------------------------------------------|------------|---------------|--------------|
| Petroleum distillates, hydrotreated heavy paraffinic 64742-54-7 | X | - | X |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'enregistrement du pesticide à l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | |
|-------------|-------------------------|------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------|
| NFPA | Risques pour la santé 0 | Inflammabilité 1 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X |
| HMIS | Risques pour la santé 0 | Inflammabilité 1 | Dangers physiques 0 | |

Date d'émission 27-09-2018

Date de révision 27-09-2018

Note de révision

Libération initiale

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.